

Linéarisation du complément de direction en néerlandais et en français contemporains: principes et paramètres

Jan Pekelder (Paris/Praha)

RÉSUMÉ

En linguistique néerlandaise, il existe un Principe, dit d’Inhérence, permettant d’expliquer la position obligatoire d’un certain nombre de constituants immédiatement avant le reste verbal. L’objectif de la présente contribution vise à apporter une première réponse à la question de savoir si ce principe est généralisable au français. A travers une description contrastive, nécessairement partielle, du complément circonstanciel de direction en néerlandais et en français contemporains, nous montrons que ce principe est inopérable en français. Nous émettons l’hypothèse que la divergence observée est liée aux niveaux suprasegmentaux des deux langues. Le néerlandais se caractérisant par l’accent de phrase non contrastif et mobile possède une structure pragmatique ‘souple’, alors que le français qui possède l’accent de groupe, écrasant l’accent de mot fuyant, recourt à une structure pragmatique ‘stricte’. La conséquence en est que le Principe d’Inhérence, ayant recours à une position fixe, a toute latitude de se déployer en néerlandais, contrairement au français.

MOTS CLÉS

néerlandais, français, Principe d’Inhérence, prédicat verbal, complément de direction

ABSTRACT

The so-called Principle of Inherency in Dutch linguistics offers an explanation for the obligatory position of a certain number of constituents immediately before the verbal remainder. The goal of this contribution is to provide an answer to the question whether this principle has validity in French as well. Through a – necessarily partial – contrastive description of the complement of direction in contemporary Dutch and French, we show that this principle is inoperable in French. We hypothesize that the observed divergence is related to the supra-segmental level of the two languages. Dutch is characterized by a non-contrastive and mobile sentence accent, and thus has a ‘flexible’ pragmatic structure, whereas French, which lacks a sentence accent, has a word-group accent which triggers a ‘strict’ pragmatic structure. Consequently, the Principle of Inherence, based on a fixed position, has full latitude to be realized in Dutch, unlike French.

KEYWORDS

Dutch, French, Principle of Inherence, verbal predicate, complement of direction

1. INTRODUCTION

En linguistique néerlandaise, il existe un Principe, dit d’Inhérence, permettant d’expliquer la position obligatoire d’un certain nombre de constituants en fin de zone médiane (Haeseryn et al. 1997: 1245, Haeseryn 2009: 192, Jansen 2009a: 174–175, Jansen



2009b: 197, Van Belle et al. 2011: 3–4, Pekelder 2015: 155–166).¹ L'objectif de la présente contribution vise à apporter une première réponse à la question de savoir si celui-ci est généralisable au français contemporain, à travers une analyse du complément circonstanciel de direction (CCD).² Premièrement, nous précisons notre méthodologie quant à la présentation et au recueil des données (§2), puis, dans un deuxième temps, nous présenterons une description, nécessairement partielle, du CCD en néerlandais et en français contemporains, basée sur des paramètres de nature linguistique (syntaxique et sémantique), cognitive (iconique) et situationnelle (pragmatique) (§3). Ensuite, nous tenterons de valider notre description de manière indépendante (§4). Puis, nous discuterons les résultats de cette dernière et émettrons une hypothèse neuve permettant d'expliquer les convergences et les divergences quant au placement du CCD dans les deux langues (§5). Enfin, nous résumerons nos conclusions et esquisserons quelques pistes de recherche future (§6).

2. MÉTHODOLOGIE

Avant de pouvoir procéder à l'examen du CCD dans les deux langues, précisons successivement nos méthodes de présentation et de recueil des données.

Pour la présentation de nos données, nous nous appuyons sur le Principe des Pôles. Celui-ci permet de définir de manière rigoureuse la linéarisation des compléments en grammaire néerlandaise (Haeseryn et al. 1997: 1221–1400). Ce principe correspond à une approche de type topologique, la *Feldertheorie*, issue de la syntaxe des langues germaniques continentales (Graffi 2001: 256–259). Il est admis depuis Nieuwborg (1968: 57–289) qu'en néerlandais la phrase principale est construite autour de deux points fixes, le premier et le second pôle, la subdivisant en 3 zones: les zones de tête, médiane et finale. Le premier pôle abrite le verbe fini alors qu'aux temps composés, le second pôle accueille le reste verbal. Celui-ci reste inoccupé aux temps non composés (Haeseryn et al. *ibid.*).³ Voir (1a) où le sujet *Jan* se trouve en zone de tête (ZT), le complément circonstanciel de temps (CCT) *gisteren* et le CCD *naar Antwerpen* en zone médiane (ZM), alors que le verbe fini *is* et le participe passé *vertrokken* occupent respectivement le premier et le second pôle (P1 et P2).⁴

1 Pour une présentation de la zone médiane, voir le paragraphe 2.

2 D'autres types de compléments soumis au Principe d'Inhérence sont, par exemple, les compléments de mesure et certains compléments de lieu (Haeseryn et al. 1997: 1350–1352).

3 La *Feldertheorie* s'applique également aux différents types de phrases subordonnées en sachant que celles-ci, étant introduites par des connecteurs, ne possèdent pas de zone de tête. Pour une présentation détaillée du Principe des Pôles, voir Haeseryn et al. (1997: 1221–1400).

4 L'occupation de la zone finale ne nous intéresse pas ici. Pour un aperçu, voir Haeseryn et al. (1997: 1364–1387).

(1a)	ZT	P1	ZM		P2	ZF
	Jan	is	gisteren naar Antwerpen		vertrokken	
		est	hier	PRE	parti	
	«Jean est parti hier pour Anvers» ⁵					

Pour le français, nous faisons appel à une variante de la *Feldertheorie* en nous appuyant sur l'idée de Gerdes et Kahane (2006: 75-77) selon laquelle le français se caractériserait par un système non pas trizonal mais bizonal. Ils admettent en effet que la phrase principale est construite autour d'un seul point fixe, le pôle verbal (P), la subdivisant en deux zones: les zones de tête et finale.⁶ Voir (1b) où le sujet *Jean* occupe la zone de tête, le CCT *hier* et le CCD *pour Anvers* la zone finale (ZF), alors que le verbe fini *est* et son participe passé *parti* se positionnent au niveau du pôle verbal (P).

(1b)	ZT	P	ZF
	Jean	est parti	hier pour Anvers

En conclusion, pour la description contrastive du CCD en néerlandais et en français, nous opposerons la zone médiane néerlandaise à la zone finale française. Voir (2).

(2)	néerlandais	ZT	P1	ZM	P2	ZF
	français	ZT	P			ZF

Quant au recueil de nos données, nous avons mis en place un appareillage de mesure consistant en plusieurs enquêtes écrites, soumises à un échantillon représentatif tiré d'une population de locuteurs natifs. Il s'agit en effet de 16 adultes par langue examinée, non linguistes, paramétrés selon le sexe, l'âge (au-dessous et au-dessus du médian) et la formation (enseignement supérieur ou non). Les enquêtes contiennent des énoncés de laboratoire (fabriqués) et, dans un premier temps, présentées hors situation d'énonciation explicite. De ce fait, les informateurs sont amenés à recourir librement aux situations d'énonciation de leur choix. Celles-ci sont nécessairement diverses étant donné le triple paramétrage de l'échantillon. Autrement formulé, nous admettons que la diversité des profils contribue à la diversification des situations d'énonciation imaginées. Il leur est demandé un jugement d'acceptabilité par énoncé isolé. A cet effet, nous avons mis en place une échelle à quatre points: acceptable, plutôt acceptable, plutôt inacceptable, inacceptable.⁷ Si le total des pourcentages des ju-

⁵ Les traductions en français sont approximatives. Elles ne reproduisent pas nécessairement la structure informationnelle des énoncés néerlandais.

⁶ Selon Gerdes et Kahane, P s'identifie à un 'amas verbal'. Celui-ci est constitué «(...) d'un ou plusieurs verbes, des éléments grammaticaux nécessaires à la formation de cet amas (...) et d'éléments lexicaux très contraints (...)» (2006: 75).

⁷ Les enquêtes sont précédées d'une explication du fonctionnement de l'échelle à quatre points et des instructions suivantes: (i) chaque page ne contient qu'une seule phrase, (ii) en jugeant les phrases, vous êtes libre de recourir à la situation de votre choix, (iii) l'accentuation est libre, (iiii) il est interdit de consulter une grammaire ou un dictionnaire,



gements '(plutôt) acceptables' égale ≤ 25 , l'énoncé sera précédé d'un astérisque. En revanche, si le total est égal à $\geq 75\%$, l'énoncé ne sera pas marqué. L'écart entre 25% et 75% est statistiquement significatif au seuil de 5% en sachant que $n = 16$ (Van Wijk 2008: 89–91). Il s'ensuit que les écarts égaux à < 50 ne représenteront que des tendances, susceptibles d'être confirmées ou infirmées à partir d'un échantillon plus large. Notons également que les énoncés obtenant entre 26% et 74% seront accompagnés d'un point d'interrogation. Ensuite, lorsque les membres d'une paire minimale d'énoncés atteignent tous les deux $\geq 75\%$, '(plutôt) acceptables', celui ayant le score le plus élevé sera précédé de p (= préférentiel). Enfin, dans un second temps, une sélection des mêmes énoncés sont présentés, par paire minimale, dans une situation d'énonciation explicitée, en l'occurrence, interrogative. Il est demandé aux informateurs un jugement de préférentiabilité. Si le total des pourcentages des jugements 'préférentiels' égale $\geq 75\%$, l'énoncé sera précédé de p.

3. LE CCD FACE AUX PARAMÈTRES LINGUISTIQUE, ICONIQUE ET PRAGMATIQUE

L'observation selon laquelle un énoncé s'insère nécessairement dans une situation d'énonciation ne signifie nullement que sa linéarisation résulte intégralement du paramètre pragmatique. Il existe quantité de phénomènes positionnels qui sont a priori situationnellement insensibles. Aussi, nous partons de l'hypothèse de travail qu'au moins trois autres paramètres s'imposent: les paramètres syntaxique et sémantique, s'identifiant aux connaissances proprement linguistiques, et le paramètre iconique relevant des habitudes cognitives générales (Van der Horst 1995: 142–148, Pekelder 2002: 10–25, Hengeveld et Mackenzie 2008: 283–285).⁸ Examinons maintenant la linéarisation du CCD en français et en néerlandais à travers ces quatre paramètres.

3.1 LES PARAMÈTRES LINGUISTIQUES

Les paramètres linguistiques concernent les connaissances grammaticales des locuteurs natifs. Ils sont propres à des langues particulières et structurent les fonctions linguistiques, soit des relations syntaxiques et sémantiques entre un syntagme x et un syntagme y au sein d'un même énoncé.⁹ Nous partons de l'idée que les paramètres linguistiques sont soumis au Principe de Valence. Voir (3).

de consulter d'autres personnes et de revenir en arrière (sauf pour consulter les instructions), (iiii) répondez de manière spontanée.

8 A ce propos, Martinet fait remarquer que: «(...) rien n'est proprement linguistique qui ne puisse différer d'une langue à une autre (...). (1980: 21).

9 La distinction opérée ici est importante dans la mesure où il n'existe pas d'isomorphie entre les plans syntaxique et sémantique (Builles 1998: 341–342, Pekelder 2015: 163). Nous y reviendrons au paragraphe 3.1.1.



(3) Le Principe de Valence

Un prédicat verbal *p* est susceptible de projeter les compléments *x*, *y*, *n*, si le sens lexical propre de *p* impose *x*, *y*, *n* (Tesnière 1959; De Jong et al. 1988; Pollock 1998; Dik 1997; Oppentocht 1999; Hengeveld et Mackenzie 2008).

Soulignons que le sens lexical propre d'un prédicat verbal permet non seulement de calculer le nombre de compléments lexicalisables, mais également de prédire leurs fonctions syntaxique et sémantique (Radimský 2012: 108–110). A titre d'illustration, considérons les CCD projetés par les prédicats de mouvement *parti/allé* dans (4)–(5) et *vertrokken/gegaan* (*parti/allé*) dans (6)–(7), où SYN = fonction syntaxique et SEM fonction sémantique.¹⁰

(4)	ZT	P	ZF		
	Jean	est parti	pour Anvers		
	SYN	sujet	complément		
	SEM	agent	circonstancier direction		
(5)	ZT	P	ZF		
	Jean	est allé	à Anvers		
	SYN	sujet	complément		
	SEM	agent	circonstancier direction		
(6)	ZT	P ₁	ZM	P ₂	ZF
	Jan	is	naar Antwerpen	vertrokken	
	SYN	sujet	complément		
	SEM	agent	circonstancier direction		
(7)	ZT	P ₁	ZM	P ₂	ZF
	Jan	is	naar Antwerpen	gegaan	
	SYN	sujet	complément		
	SEM	agent	circonstancier direction		

Dans (4)–(7), *parti*, *allé*, *vertrokken* et *gegaan* projettent syntaxiquement un complément sujet et un complément autre.¹¹ Sur le plan sémantique, ils projettent un agent et un circonstancier de direction. Il convient cependant de distinguer la capacité d'un prédicat à projeter un complément de la lexicalisation matérielle de celui-ci (Oppentocht 1999: 67). Ainsi, dans le cas présent, *parti/allé* et *vertrokken/gegaan* projettent-ils deux compléments, mais la lexicalisation de ceux-ci n'est obligatoire qu'en présence

¹⁰ Les énoncés (6)–(7) correspondent aux traductions approximatives des énoncés (4)–(5).

¹¹ Nous estimons que d'un point de vue structural le sujet est un complément comme les autres. Cette vision remonte à Tesnière (1959: 108–109). Nous rejetons dès lors l'idée selon laquelle le sujet serait un argument externe (Haegeman 1994: 81–146). Pour les tests d'indissociabilité, voir Levelt (1973: 27–59) et Pekelder (2002: 35–42).



d'allé.¹² Ce prédicat est en effet le seul à exiger la présence d'un CCD. Comparer les acceptables (8), (10)–(11) avec l'inacceptable (9).

(8)	ZT	P	ZF		
	Jean	est	parti		
(9)	ZT	P	ZF		
	* Jean	est	allé		
(10)	ZT	P ₁	ZM	P ₂	ZF
	Jan	is		vertrokken	
(11)	ZT	P ₁	ZM	P ₂	ZF
	Jan	is		gegaan	

Montrons maintenant que nous sommes confrontés ici à une contrainte non pas sémantique mais syntaxique, ayant trait à la stabilité des relations syntaxiques.

3.1.1 LE PARAMÈTRE SYNTAXIQUE

Conformément à nos remarques précédentes, le prédicat verbal *p* projette des fonctions syntaxiques, soit des relations entre un syntagme *x* et un syntagme *y* au sein d'un même énoncé. Il est généralement admis que ces relations ne sont pas toutes équivalentes quant à leur stabilité (Levelt 1973: 27–59, Pekelder 2002: 35–42, Jansen 2009a: 174–175). Par exemple, en néerlandais et en français, le sujet est nécessairement lexicalisé, alors qu'en fonction de la valence verbale, le COD et/ou le COI le sont obligatoirement ou optionnellement (Oppentocht 1999: 91–95). Ces observations montrent qu'il existe un lien entre le type de relation syntaxique et sa stabilité. Or, il est probable qu'il existe également un lien entre cette dernière et le positionnement du syntagme entretenant cette relation avec le prédicat verbal. En conséquence, la remarque de Gardes Tamine selon laquelle les compléments projetés «(...) peuvent occuper des places différentes.» (2013: 22), ne signifie aucunement que la valence ne serait pas une variable explicative au niveau de ces dernières. Il est en effet bien connu que l'adjacence préférentielle, voire obligatoire au prédicat verbal d'un complément ineffaçable marque la stabilité de la relation syntaxique qu'il entretient avec ce dernier (Jansen 2009a: 174–175, Pekelder 2015: 157). Stallings et al. présentent en outre un argument soutenant l'idée qu'il existe aussi un lien entre l'absence d'adjacence et la mobilité: "Verbs that do not require their complements (e.g., sentential complements) to appear in an adjacent position yielded more shifting during production than verbs that more frequently appear adjacent to their complements." (1998: 2).

A titre d'illustration, voir (12a)–(13b).

12 Notons que le prédicat *parti* est susceptible de projeter simultanément deux compléments de direction: *Jean est parti de Bruxelles pour Anvers*. Voir également *Le Robert*, tome 5, page 16: PARTIR, 1° Se mettre en mouvement pour s'éloigner (d'un lieu).



- (12a) ZT P ZF
 il est parti [pour [Anvers]_{SN}]_{SP} [hier [après-midi]_{SN}]_{SAdv}
- (12b) ZT P ZF
 il est parti [hier [après-midi]_{SN}]_{SAdv} [pour [Anvers]_{SN}]_{SP}
- (13a) ZT P ZF
 p Jean est allé [à [Anvers]_{SN}]_{SP} [hier [après-midi]_{SN}]_{SAdv}
- (13b) ZT P ZF
 Jean est allé [hier [après-midi]_{SN}]_{SAdv} [à [Anvers]_{SN}]_{SP}

Nous constatons que le positionnement du CCD semble libre dans le cas du prédicat *parti*, comparer (12a)–(12b), alors qu’il est préférentiellement adjacent au pôle verbal (P) en présence d’*allé*, voir (13a)–(13b). Montrons qu’en l’occurrence il s’agit effectivement d’une différence au niveau des relations syntaxiques reliant le CCD aux prédicats *parti* et *allé* et non pas d’une différence relative aux relations sémantiques. Quant à ces dernières, Oppentocht (1999: 76–80) fait remarquer que, sémantiquement, des verbes de mouvement sont des actes. Cette classe de verbes possède les traits sémantiques [+control] et [+dynamique]. Le premier trait renvoie à un sujet désignant une entité animée, susceptible d’influer sur l’acte désigné par le verbe. L’auteur formule deux autres exigences: le verbe est susceptible d’accéder au mode impératif et est sémantiquement compatible avec des adverbes tels que *délibérément* ou *volontairement*. Le second trait lexical [+dynamique] est présent à condition qu’un des arguments désigne une entité affectée par l’action exprimée par le verbe. Cette affection est susceptible d’être de trois natures. Soit l’entité fait l’objet d’un changement spatial, soit au moins une de ses propriétés est modifiée, soit il s’agit d’un changement au niveau de l’activité ou du degré d’activité de l’entité. Or, les verbes *partir* et *aller* satisfont l’ensemble des critères. En conséquence, il est peu probable que les différences entre (12a)–(12b) et (13a)–(13b) s’expliquent par un quelconque paramètre sémantique. En revanche, en partant du paramètre syntaxique que nous venons d’évoquer, nous constatons qu’il semble effectivement exister un lien entre la stabilité de la relation syntaxique qu’un complément x entretient avec le prédicat p et l’adjacence de x à p. En d’autres termes, *allé* entretiendrait une relation syntaxique plus stable avec le CCD que le prédicat verbal *parti* (Jansen 2009a: 174–175). Il s’ensuit que le CCD d’*allé* est nécessairement lexicalisé, comparer (8) avec (9), préférentiellement adjacent au prédicat et, en conséquence, précède préférentiellement le CCT, comparer (12a)–(12b) avec (13a)–(13b).¹³ En conclusion, le positionnement en zone finale du CCD projeté par *allé* est régi non pas par un paramètre sémantique mais syntaxique. Quant à *parti*, aucun des deux

¹³ Nous contrôlons ici la variable de la complexité des syntagmes. Les SP et SAdv dans (12a)–(13b) sont en effet d’égale complexité, i.e. 1 seul enchâssement syntaxique. Nous y revenons au paragraphe 3.2.



paramètres syntaxique et sémantique ne semblent intervenir au niveau du positionnement en zone finale de son CCD qui est optionnel.¹⁴ Voir le schéma 1.

	ordre	
	<i>parti</i>	<i>allé</i>
valence syntaxique		p CCD-CCT

SCHÉMA 1. Valence syntaxique et ordre CCD-CCT

Montrons ensuite que ces observations de nature syntaxique sont propres au français à travers une analyse des pendants néerlandais *vertrokken* (parti) et *gegaan* (allé)

3.1.2 LE PARAMÈTRE SÉMANTIQUE

Conformément à nos remarques précédentes, le prédicat verbal p projette également des fonctions sémantiques, soit des relations entre un syntagme x et un syntagme y au sein d'un même énoncé. Parmi les phénomènes sémantiques ainsi déclenchés, nous distinguons un principe bien connu en linguistique du néerlandais, celui d'Inhérence (Haeseryn et al. 1997: 1245, Haeseryn 2009: 192, Jansen 2009a: 174–175, Jansen 2009b: 197, Van Belle et al. 2011: 3–4, Pekelder 2015: 155–166). Pour une formulation, voir (14).¹⁵

(14) Le Principe d'Inhérence

Un complément x est inhérent à un prédicat p si l'ensemble des traits sémantiques de x et l'ensemble des traits sémantiques de p ont une intersection non vide (Pekelder 2015: 160).¹⁶

Comparons (15a)–(15b) contenant le prédicat *vertrokken* (parti) avec (16a)–(16b) comportant le prédicat *gegaan* (allé).

(15a)	ZT	P1	ZM		P2	ZF
*	Jan	is	[naar [Antwerpen] _{SN}] _{SP}	[om [15.00 uur] _{SN}] _{SP}	vertrokken	
(15b)	ZT	P1	ZM		P2	ZF
	Jan	is	[om [15.00 uur] _{SN}] _{SP}	[naar [Antwerpen] _{SN}] _{SP}	vertrokken	
		est	PRE	heure	PRE	parti
	«Jan est parti pour Anvers à 15h.00»					

¹⁴ Nous reviendrons sur *parti* au paragraphe 3.2.1.

¹⁵ Il s'agit en fait d'une reformulation de la définition de Haeseryn et al. (1997: 1245). Les raisons présidant à cette reformulation sont exposés dans Pekelder (2015: 157–160).

¹⁶ La formulation 'intersection non vide' est délibérément vague. En effet, nous n'aborderons pas ici la question de savoir si cette intersection contiendra nécessairement 1 élément ou éventuellement ≥ 1 éléments.



- (16a) ZT P1 ZM P2 ZF
 * Jan is [naar [Antwerpen]_{SN}]_{SP} [om [15.00 uur]_{SN}]_{SP} gegaan
- (16b) ZT P1 ZM P2 ZF
 Jan is [om [15.00 uur]_{SN}]_{SP} [naar [Antwerpen]_{SN}]_{SP} gegaan
 est PRE heure PRE allé
 «Jan est allé à Anvers à 15h.00»

Ces énoncés montrent que le CCD *naar Antwerpen* (pour Anvers) est obligatoirement adjacent au second pôle, contrairement aux données françaises du paragraphe précédent: les SP *pour Anvers* et *à Anvers* ne sont pas nécessairement adjacents au pôle verbal. Notons qu’au vu de (10)–(11) montrant l’effaçabilité du CCD, les raisons de cette adjacence ne sauraient être de nature syntaxique. Au contraire, il est démontrable que les ordres (in)acceptables de (15a)–(16b) sont régis par le Principe d’Inhérence. L’intersection de l’ensemble des traits sémantiques de *naar Antwerpen* (pour Anvers) et de l’ensemble des traits sémantiques de *vertrokken* (parti) ou de *gegaan* contient en effet le trait ‘direction’.¹⁷ Le CCD est dès lors inhérent au prédicat verbal. Le CCT *om 15.00 uur* (à 15h.00) ne partageant aucun trait lexical avec ce dernier est extrinsèque.¹⁸ Conclusion: concernant les données néerlandaises de (15a)–(16b), le paramètre sémantique paraît être décisif.¹⁹ Voir en résumé le schéma 2.

		ordre		
		<i>parti</i>	<i>allé</i>	<i>vertrokken/gegaan</i>
valence	syntaxique		p CCD-CCT	
	sémantique			CCT-CCD

SCHÉMA 2. Valence syntaxico-sémantique et ordre CCD-CCT

Comme (12a)–(16b) l’indiquent, les données présentées sont volontairement neutres par rapport à la complexité des compléments en présence. Or, il est géné-

17 En l’occurrence, c’est la préposition *naar* dans *naar Antwerpen* qui marque la direction. Quant à *vertrokken* (infinitif: *vertrekken*) et *gegaan* (infinitif *gaan*), le *Groot Woordenboek der Nederlandse Taal* (Grand Dictionnaire de la Langue Néerlandaise) de Geerts et Heestertermans (1992: 3372) propose des définitions présupposant nécessairement une direction, respectivement: “naar een andere plaats trekken” (aller vers un autre lieu) et “zich (te voet) voortbewegen en zo van plaats veranderen” (se déplacer, avancer (à pied) et ainsi changer de lieu).

18 L’observation selon laquelle le trait lexical ‘temps’ est extrinsèque au prédicat verbal *vertrokken* signifie qu’il ne ressort pas de sa valence propre. En effet, il est partagé par des prédicats de types sémantiques divers et variés.

19 Nous admettons qu’en néerlandais le premier pôle de la principale, contenant entre autres la flexion du temps, de la personne et du nombre, n’influe pas sur l’ordre CCT-CCD. La raison en est simple. Nous retrouvons en effet les mêmes contraintes d’ordre dans la subordonnée, dont le premier pôle s’identifie à un connecteur.



ralement admis que cette variable relevant d'un paramètre iconique est à même d'intervenir dans la linéarisation des constituants. Abordons celui-ci au paragraphe suivant.

3.2 LE PARAMÈTRE ICONIQUE

Le paramètre iconique concerne les habitudes cognitives des locuteurs natifs. Il est général dans la mesure où il dépasse les langues particulières, voire les familles de langues. Il structure les fonctions iconiques, soit une relation entre un syntagme *x* et une habitude cognitive *y*. Un phénomène iconique bien connu, parmi d'autres, est le Principe de Complexité (Hagège 1985: 184–185, Dik 1997: 345, Haeseryn et al. 1997: 1245–1246, Wasow 1997: 81–82, Pekelder 2002: 228–236, Mérigot 2010: 54–63).²⁰ Sa découverte remonte à Behaghel (1909: 110).²¹ Il touche aussi bien à la phonotactique qu'à la syntagmatique.²² Pour une formulation, voir (17).²³

(17) Le Principe de Complexité

Les syntagmes plus complexes succèdent préférentiellement, voire obligatoirement aux syntagmes plus simples. Ces ordres *reflètent* l'habitude cognitive d'approcher le complexe en partant du simple, plutôt que l'inverse (Pekelder 2002: 23).

Dans les deux paragraphes suivants, nous passerons en revue les prédicats *parti/allé* et *vertrokken/gegaan*.

3.2.1 LES PRÉDICATS PARTI ET ALLÉ

Examinons (18a)–(18b) où le CCD *pour Anvers* (1 enchâssement) est plus complexe que le CCT *hier*. (0 enchâssement). Aussi le second énoncé est-il préférentiel (voir p).

(18a)	ZT	P	ZF	
	il	est parti	[pour [Anvers] _{SN}] _{SP}	[hier] _{SAdv}
			COMPLEXE	SIMPLE

²⁰ Pour d'autres phénomènes d'ordre déclenchés par le paramètre iconique, voir entre autres Dik (1997: 333–378), Pekelder (2002: 168–237).

²¹ Elle remonte, in fine, à l'Aṣṭādhyāyī de Pāṇini, datant du quatrième siècle avant notre ère (Aussant 2008: 377–387).

²² Pour la phonotactique, voir Hagège (1985: 184).

²³ Il s'agit sans doute d'un phénomène général mais non universel. Il est en effet probable qu'en japonais par exemple, le complexe précède le simple (Yamashita et Chang 2001: 46–47). Par ailleurs, il est nécessaire d'avoir un mode de calcul de la complexité rigoureux. Notre hypothèse de travail sera la suivante: nous compterons le nombre d'enchâssements syntaxiques. La raison en est que le calcul de ceux-ci est global dans la mesure où en général l'augmentation du nombre d'enchâssements va de pair avec une augmentation du nombre de phonèmes, de syllabes, de morphèmes et d'unités lexicales. Pour une problématisation des modes de calcul de la complexité, voir Wasow (1997: 102–103).

(18b)	ZT	P	ZF	
	p il	est parti	[hier] _{SAdv}	[pour [Anvers] _{SN}] _{SP}
			SIMPLE	COMPLEXE



Ces données se confirment à travers (19a)-(20b).

(19a)	ZT	P	ZF	
	il	est parti	[pour [Anvers] _{SN}] _{SP}	[hier [après-midi] _{SN}] _{SAdv}
(19b)	ZT	P	ZF	
	il	est parti	[hier [après-midi] _{SN}] _{SAdv}	[pour [Anvers] _{SN}] _{SP}
(20a)	ZT	P	ZF	
	Jean	est parti	[pour [Anvers] _{SN}] _{SP}	[à [15h.00] _{SN}] _{SP}
(20b)	ZT	P	ZF	
	Jean	est parti	[à [15h.00] _{SN}] _{SP}	[pour [Anvers] _{SN}] _{SP}

En effet, les CCD et les CCT de (19a)-(20b) étant d'égale complexité (1 enchâssement), les paires minimales (19a)-(19b) et (20a)-(20b) sont équivalentes au niveau de l'acceptabilité. Nous en concluons que dans le cas de *parti* l'ordre CCT-CCD paraît préférentiel à condition que le CCD soit plus complexe que le CCT. L'observation selon laquelle le positionnement en zone finale du CCD semble être régi par le Principe de Complexité confirme l'idée évoquée auparavant que les paramètres linguistiques, syntaxique ou sémantique, n'interviennent pas dans (18a)-(20b). Considérons ensuite la paire minimale avec le prédicat *allé* en (21a)-(21b).

(21a)	ZT	P	ZF	
	Jean	est allé	[à [Anvers] _{SN}] _{SP}	[hier] _{SAdv}
			COMPLEXE	SIMPLE
(21b)	ZT	P	ZF	
	Jean	est allé	[hier] _{SAdv}	[à [Anvers] _{SN}] _{SP}
			SIMPLE	COMPLEXE

Ces données vont à l'encontre de la paire minimale (18a)-(18b). Bien que le CCD à *Anvers* (1 enchâssement) soit plus complexe que le CCT *hier* (0 enchâssement), aucun ordre préférentiel n'apparaît. Voir également (22a)-(22b) qui soutiennent cette observation.

(22a)	ZT	P	ZF	
	Jean	est allé	[au [concert [de [Louise Attaque] _{SN}] _{SP}] _{SN}] _{SP}	[hier] _{SAdv}
			COMPLEXE	SIMPLE



- (22b) ZT P ZF
 Jean est allé [hier]_{SAdv} [au [concert [de [Louise Attaque]_{SN}]_{SP}]_{SN}]_{SP}
 SIMPLE COMPLEXE

Malgré la complexité plus importante du CCD *au concert de Louise Attaque* (3 enchâssements) par rapport au CCT *hier* (0 enchâssement), les deux ordres sont équivalents quant à leur acceptabilité. Considérer ensuite (23a)–(23b) où les CCD et CCT sont d'égale complexité (1 enchâssement).

- (23a) ZT P ZF
 p Jean est allé [à [Anvers]_{SN}]_{SP} [hier [après-midi]_{SN}]_{SAdv}
 (23b) ZT P ZF
 Jean est allé [hier [après-midi]_{SN}]_{SAdv} [à [Anvers]_{SN}]_{SP}

La paire minimale en (24a)–(24b) témoigne du même phénomène.

- (24a) ZT P ZF
 p Jean est allé [à [Anvers]_{SN}]_{SP} [à [15h.00]_{SN}]_{SP}
 (24b) ZT P ZF
 Jean est allé [à [15h.00]_{SN}]_{SP} [à [Anvers]_{SN}]_{SP}

Nous constatons sur la base des données (21a)–(24b) que les ordres CCD-CCT et CCT-CCD sont équivalents sur le plan de l'acceptabilité si le CCD est plus complexe que le CCT, voir (21a)–(22b). Si, par contre, le CCD et le CCT sont d'égale complexité, l'ordre CCD-CCT est préférentiel, voir (23a)–(24b).

En conclusion: le Principe de Complexité, permet d'expliquer le placement du CCD de *parti* par rapport au CCT. Par contre, conformément au schéma 2, le placement du CCD d'*allé* semble être régi par le Principe de Valence, i.c. le paramètre syntaxique. Cette dernière est toutefois écrasée par le Principe de Complexité si le CCD est plus complexe que le CCT. L'opposition entre *parti* et *allé* confirme l'idée qu'il existe un lien entre le type de principe, ainsi que d'éventuels conflits entre ceux-ci, et l'ordre CCD-CCT. Voir en résumé le schéma 3, où '↔' signifie 'permutable' et où les caractères en **gras** désignent le complément 'complexe'.

Examinons ensuite les prédicats néerlandais *vertrokken* et *gegaan*.

		ordre	
		<i>parti</i>	<i>allé</i>
valence	syntaxique		p CCD-CCT
	sémantique		
complexité		CCD ↔ CCT p CCT- CCD	CCD ↔ CCT

SCHÉMA 3. Type de principe et ordre CCD-CCT (version 1)

3.2.2 LES PRÉDICATS VERTROKKEN ET GEGAAN

Etant donné le Principe d’Inhérence, voir le schéma 2, le Principe de Complexité ne devrait pas influencer sur la linéarisation du CCD néerlandais. Voir (25a)–(25b).



(25a) ZT P1 ZM P2 ZF
 * Jan is [naar [Antwerpen]_{SN}]_{SP} [gisteren [om [15.00 uur]_{SN}]_{SP}]_{Sadv} vertrokken
 INHERENT EXTRINSEQUE
 SIMPLE COMPLEXE

(25b) ZT P1 ZM P2 ZF
 Jan is [gisteren [om [15.00 uur]_{SN}]_{SP}]_{Sadv} [naar [Antwerpen]_{SN}]_{SP} vertrokken
 est hier PRE heure PRE parti
 EXTRINSEQUE INHERENT
 COMPLEXE SIMPLE

«Jan est parti pour Anvers hier à 15h.00»

Nous notons que le CCT précède obligatoirement le CCD, adjacent au second pôle, en dépit de sa complexité plus importante (2 et 1 enchâssements respectivement). L’ordre ‘simple-complexe’ dans (26a), respectivement 0 et 1 enchâssements, est dès lors fortuit dans la mesure où il est calqué sur l’ordre ‘extrinsèque-inhérent’. Comparer l’inacceptable (26b).

(26a) ZT P1 ZM P2 ZF
 hij is [gisteren]_{SAdv} [naar [Antwerpen]_{SN}]_{SP} vertrokken
 il est hier PRE parti
 EXTRINSEQUE INHERENT
 SIMPLE COMPLEXE

«il est parti pour Anvers hier»

(26b) ZT P1 ZM P2 ZF
 * hij is [naar [Antwerpen]_{SAdv}]_{SP} [gisteren]_{Sadv} vertrokken
 INHERENT EXTRINSEQUE
 COMPLEXE SIMPLE

Examinons ensuite le prédicat *gegaan* dans les énoncés (27a)–(28b) qui confirment ces observations.

(27a) ZT P1 ZM P2 ZF
 * Ik ben [naar [Antwerpen]_{SN}]_{SP} [gisteren [om [15.00 uur]_{SN}]_{SP}]_{Sadv} gegaan
 INHERENT EXTRINSEQUE
 SIMPLE COMPLEXE



(27b)	ZT P1 ZM		P2 ZF
	Ik ben [gisteren [om [15.00 uur] _{SN}] _{SP}] _{SAdv}	[naar [Antwerpen] _{SN}] _{SP}	gegaan
	EXTRINSEQUE	INHERENT	
	COMPLEXE	SIMPLE	
(28a)	ZT P1 ZM		P2 ZF
	Ik ben [gisteren] _{SAdv}	[naar [Antwerpen] _{SN}] _{SP}	gegaan
	EXTRINSEQUE	INHERENT	
	SIMPLE	COMPLEXE	
(28b)	ZT P1 ZM		P2 ZF
*	Ik ben [naar [Antwerpen] _{SN}] _{SP}	[gisteren] _{SAdv}	gegaan
	INHERENT	EXTRINSEQUE	
	COMPLEXE	SIMPLE	

Nous constatons à nouveau que le CCT précède obligatoirement le CCD, même si ce dernier est moins complexe (2 et 1 enchâssements respectivement). Voir (27a)–(27b). L'ordre 'simple-complexe' dans (28a) étant calqué sur l'ordre 'extrinsèque-inhérent', est encore fortuit (0 et 1 enchâssements respectivement). Comparer (28b).

Conclusion: au vu de (25a)–(28b), le Principe de Complexité ne produirait aucun effet sur la linéarisation du CCD néerlandais. Le Principe d'Inhérence prime. Voir le schéma 4.

		ordre		
		<i>parti</i>	<i>allé</i>	<i>vertrokken/gegaan</i>
	syntactique		p CCD-CCT	
	sémantique			CCT-CCD
complexité		CCD ↔ CCT p CCT- CCD	CCD ↔ CCT	

SCHÉMA 4. Type de principe et ordre CCD-CCT (version 2)

Abordons enfin le paramètre pragmatique.

3.3 LE PARAMÈTRE PRAGMATIQUE

Le paramètre pragmatique concerne les connaissances situationnelles des locuteurs natifs et structure des fonctions pragmatiques, i.e. des relations entre un syntagme x et un élément y dans la situation d'énonciation. A ce stade, il semble hasardeux de se prononcer sur son caractère éventuellement général. Notre hypothèse de travail est qu'au vu de la diversité des situations d'énonciation selon les langues et les cultures, le paramètre pragmatique revêt plutôt des caractéristiques propres à une langue ou peut-être à une famille de langues.²⁴ Un phénomène pragmatique bien connu, parmi

²⁴ Précisions que cette hypothèse n'est pas en contradiction avec l'idée martinettienne évoquée au paragraphe 3. L'observation que 'le linguistique' diffère nécessairement d'une

d'autres, est le Principe de Visée Communicative remontant à l'Ecole de Prague (Firbas 1998: 11-32). Pour une formulation, voir (29).



- (29) Le Principe de Visée Communicative
 «(...) la caractéristique de tout message est que l'on dit quelque chose (le rhème) à propos de quelque chose (le thème): le rhème (...) est (...) obligatoire. Il est le focus informationnel de la phrase (...). Le thème (...) correspond au propos du message, à ce dont on parle. Il est un élément facultatif: il existe des phrases sans thème, appelées rhématiques (ou thétiqes).»
 (Delort 2003: 450-451).

Examinons à nouveau les prédicats *parti/allé* et *vertrokken/gegaan* en commençant par les premiers. Voir (30a)-(31b), où la situation d'énonciation consiste en un contexte interrogatif.

- (30a) A. Où est-il parti hier?

	ZT	P	ZF		
B1	il	est parti	pour Anvers	hier	
			RHEME	THEME	
p B2	il	est parti	hier	pour Anvers	
			THEME	RHEME	

- (30b) A. Quand est-il parti pour Anvers?

	ZT	P	ZF		
p B1	il	est parti	pour Anvers	hier	
			THEME	RHEME	
B2	il	est parti	hier	pour Anvers	
			RHEME	THEME	

- (31a) A. Où est-il parti hier-après-midi?

	ZT	P	ZF		
B1	il	est parti	pour Anvers	hier après-midi	
			RHEME	THEME	
p B2	il	est parti	hier après-midi	pour Anvers	
			THEME	RHEME	

- (31b) A. Quand est-il parti pour Anvers?

	ZT	P	ZF		
p B1	il	est parti	pour Anvers	hier après-midi	
			THEME	RHEME	
B2	il	est parti	hier après-midi	pour Anvers	
			RHEME	THEME	

langue à une autre ne signifie bien évidemment pas que tout ce qui diffère est obligatoirement linguistique.



Notons d'emblée que (30a)B1-B2 et (30b)B1-B2 sont équivalents sur les plans syntaxique et sémantique. Il en est de même pour (31a)B1-B2 et (31b)B1-B2. Le prédicat verbal *parti* entretient les trois mêmes relations syntaxiques: une relation 'sujet' avec *il*, et des relations 'complément' avec *pour Antwerpen* et *hier (après-midi)*.²⁵ Les relations sémantiques ensuite sont identiques: *parti* entretient une relation d'agent avec *il* et des relations de direction et de temps avec les deux autres compléments.²⁶ Il s'ensuit que le choix pour l'un ou l'autre des ordres est nécessairement déclenché par la situation d'énonciation, en l'occurrence par un contexte interrogatif.²⁷ Nos données indiquent en effet que (30a)B2 et (31a)B2 représentent la réponse préférentielle à la question *Où est-il parti hier (après-midi)?*, déclenchant la rhématisation de *pour Anvers*. Quant à (30b)B1 et (31b)B1, elles correspondent à la réponse préférentielle à la question *Quand est-il parti pour Anvers?*, rhématisant *hier (après-midi)*.²⁸ Remarquons qu'ici le Principe de Visée Communicative l'emporte sur le Principe de Complexité. Voir (30b) où *hier* (o enchâssement) succède préférentiellement à *pour Anvers* (1 enchâssement). Examinons ensuite le prédicat *allé*. Voir (32a)-(33b)

(32a) A. Où est-il allé hier?

	ZT	P	ZF		
B1	il	est allé	à	Anvers	hier
			RHEME	THEME	
B2	il	est allé	hier	à Anvers	
			THEME	RHEME	

(32b) A. Quand est-il allé à Anvers?

	ZT	P	ZF		
B1	il	est allé	à	Anvers	hier
			THEME	RHEME	
B2	il	est allé	hier	à Anvers	
			RHEME	THEME	

²⁵ Dans la lignée de l'école de Martinet, nous partons en effet de l'observation que le sujet est le seul complément obligatoire de l'énoncé, indépendamment de la valence sémantique du verbe et de la situation d'énonciation (Builles 1998: 223).

²⁶ Cette analyse est corroborée par l'observation selon laquelle (30a)B1-B2 et (30b)B1-B2 sont soumis aux mêmes conditions de vérité (De Jong 1988: 11-15). Il en est de même pour (31a)B1-B2 et (31b)B1-B2.

²⁷ Les jugements d'acceptabilité par rapport à (31a)B1-B2 et (31b)B1-B2, hors situation d'énonciation explicitée, étant quasi identiques, nous écartons d'emblée le paramètre iconique. Autrement dit, rien ne nous permet d'établir ici une relation entre un syntagme *x* et une habitude cognitive *y*.

²⁸ En (30a)B1-B2, (30b)B1-B2, (31a)B1-B2 et (31b)B1-B2, il s'agit bien d'énoncés de laboratoire puisqu'il semble plus 'naturel' de ne pas reprendre le thème dans la réponse. Quoiqu'il en soit, la nature quelque peu artificielle de ceux-ci n'enlève rien aux jugements de préférentiabilité de nos 16 locuteurs natifs.



- (33a) A. OÙ est-il allé hier-après-midi?
- | | | | | |
|----|----|----------|-----------------|-----------------|
| | ZT | P | ZF | |
| B1 | il | est allé | à Anvers | hier après-midi |
| | | | RHEME | THEME |
| B2 | il | est allé | hier après-midi | à Anvers |
| | | | THEME | RHEME |
-
- (33b) A. Quand est-il allé à Anvers?
- | | | | | |
|----|----|----------|-----------------|-----------------|
| | ZT | P | ZF | |
| B1 | il | est allé | à Anvers | hier après-midi |
| | | | THEME | RHEME |
| B2 | il | est allé | hier après-midi | à Anvers |
| | | | RHEME | THEME |

Notons à nouveau que (32a)B1-B2 et (32b)B1-B2 sont équivalents sur les plans syntaxique et sémantique, comme le sont (33a)B1-B2 et (33b)B1-B2. Contrairement à (30a)-(31b), contenant le prédicat *parti*, les informateurs expriment systématiquement une (légère) préférence pour les réponses B1 où le CCD est adjacent au prédicat *allé*. Toutefois, celle-ci n'étant pas statistiquement significative, elle ne marque qu'une tendance qui, au mieux, restera à confirmer à travers un échantillon d'informateurs plus large. La conséquence en est que, pour l'instant, le Principe de Visée Communicative ne semble pas influencer de manière décisive sur la linéarisation du CCD et du CCT d'*allé*, contrairement aux CCD et CCT de *parti*. Conformément à ce qui précède, l'hypothèse de travail serait dès lors qu'en l'occurrence ce principe entre en conflit avec le Principe de Valence, i.e. le paramètre syntaxique. Notons également, que le Principe de Complexité ne semble pas influencer sur les jugements de nos informateurs. En effet, en (32a)B1-B2 et en (32b)B1-B2 le CCD et le CCT sont de complexité différente, alors qu'en (33a)B1-B2 et en (33b)B1-B2, ils sont d'égale complexité. Voir en résumé le schéma 5 où '**CCD/CCD**' désigne 'la complexité supérieure ou égale du CCD'.

		ordre	
		<i>parti</i>	<i>allé</i>
valence	syntactique		p CCD-CCT
	sémantique		
complexité		CCD ↔ CCT p CCT- CCD	CCD ↔ CCT
visée com.	thème-rhème	CCD/CCD ↔ CCT	CCD/CCD ↔ CCT
	rhème-thème		CCT ↔ CCD/CCD

SCHEMA 5. Type de principe et ordre CCD-CCT (version 3)

Passons maintenant aux prédicats *vertrokken* et *gegaan*. Contrairement au français, en néerlandais, la rhématisation du CCD est marquée par l'accent de phrase non contras-



tif.²⁹ Ce dernier se situe en fin de zone médiane, i.e. la position canonique du CCD, hors situation d'énonciation explicitée.³⁰ Voir le SN *Antwerpen* en (34a) dont la première syllabe est accentuée (= **gras**).

(34a)	ZT	P1	ZM			P2		ZF
	hij	is	gistermiddag	naar	Antwerpen	vertrokken/gegaan		
			THEME		RHEME			

La conséquence en est qu'un complément rhématisé autre que le CCD ne saurait se déplacer en fin de zone médiane sous l'accent de phrase non contrastif en présence du CCD. Voir le SAdv *gistermiddag* (hier après-midi) en (34b) dont la première syllabe est à nouveau accentuée.

(34b)	ZT	P1	ZM			P2		ZF
	* hij	is	naar	Antwerpen	gistermiddag	vertrokken/gegaan		
			THEME		RHEME			

Dans ce cas, la rhématisation passe par un déplacement de l'accent de phrase non contrastif vers l'avant. Voir (34c).

(34c)	ZT	P1	ZM			P2		ZF
	hij	is	gistermiddag	naar	Antwerpen	vertrokken/gegaan		
			RHEME		THEME			

En résumé, dans les énoncés français (30a)–(31b), la fonction pragmatique de 'rhème' est préférentiellement marquée par sa position en fin de zone finale, parfois en dépit même du Principe de Complexité. Voir (30b)B1. La condition est que le prédicat lexicalise optionnellement son CCD. Voir (30a)–(31b). Dans le cas contraire, aucune préférence statistiquement significative n'est décelable. Voir (32a)–(33b). En revanche, les énoncés néerlandais (34a)–(34c) montrent qu'en présence d'un CCD, le marquage positionnel en fin de zone médiane d'un rhème autre que le CCD, est défaillant. Aussi, cette langue a-t-elle recours au déplacement vers l'avant de l'accent de phrase non contrastif. Voir en résumé le schéma 6.

²⁹ L'accent de phrase non contrastif — ou accent neutre — s'oppose aux accents de phrase contrastifs. Ces derniers présupposent un contraste avec un élément dans la situation d'énonciation, contrairement au premier. Dans *ik heb **Ján** gezien* (c'est Jean que j'ai vu), le SN *Jan* porte un accent contrastif (gras + accent aigu), l'élément présupposé dans la situation d'énonciation étant *en niet x* (et non pas x).

³⁰ Nous y reviendrons au paragraphe 5.



		ordre		
		parti	allé	vertrokken/gegaan
valence	syntaxique		p CCD-CCT	
	sémantique			CCT-CCD
complexité		CCD ↔ CCT p CCT-CCD	CCD ↔ CCT	
visée com.	thème-rhème	CCD/CCD ↔ CCT	CCD/CCD ↔ CCT	CCT-CCD
	rhème-thème		CCT ↔ CCD/CCD	CCT-CCD

SCHÉMA 6. Type de principe et ordre CCD-CCT (version 4)

4. TENTATIVE DE VALIDATION

Présentons ensuite un argument indépendant soutenant notre analyse au niveau des paramètres syntaxique et sémantique. Il est basé sur les prédicats verbaux *conduit* en français et *gebracht* (conduit) en néerlandais. Les deux projettent un sujet, un COD et un CCD. Voir (35)–(36).

(35) ZT P ZF
 Jean a conduit [Charles]_{SN} [à [Anvers]_{SN}]_{SP}

(36) ZT P1 ZM P2 ZF
 Jan heeft [Karel]_{SN} [naar [Antwerpen]_{SN}]_{SP} gebracht

A l'inverse, seuls le sujet et le COD sont obligatoirement lexicalisés. Voir (37a)–(38c).³¹

(37a) ZT P ZF
 * Jean a conduit

(37b) ZT P ZF
 Jean a conduit Charles

(37c) ZT P ZF
 ? Jean a conduit à Anvers

(38a) ZT P1 ZM P2 ZF
 * Jan heeft gebracht

³¹ L'énoncé (37a) est bien évidemment parfaitement acceptable si *conduire* prend le sens de «assurer la direction, le mouvement de certaines choses qui peuvent se déplacer.» (*Le Robert*, tome 1, page 883). Comparer Oppentocht (1999: 92–95). Par ailleurs, il est probable que cette interprétation interfère au niveau de la nature discutable de (37c) qui en effet devrait être inacceptable à l'instar de (37a). Quant au néerlandais, l'infinitif de *gebracht* (*brenge*) n'a pas ce double emploi.



(38b)	ZT	P1	ZM	P2	ZF
	Jan	heeft	Karel	gebracht	
(38c)	ZT	P1	ZM	P2	ZF
*	Jan	heeft	naar	Antwerpen	gebracht

Le COD étant obligatoirement lexicalisé, la relation syntaxique que les prédicats *conduit* et *gebracht* entretiennent avec celui-ci est stable. À l'inverse, le CCD étant optionnel, sa relation syntaxique avec le prédicat est instable. Sur la base de ces données l'ordre préférentiel devrait être COD-CCD en français, car l'hypothèse est que le Principe de Valence, i.e. le paramètre syntaxique, l'emporte sur le Principe d'Inhérence. Voir (39a)-(39b).

(39a)	ZT	P	ZF
*	Jan	a conduit	[à [Anvers] _{SN}] _{SP} [Charles] _{SN}
(39b)	ZT	P	ZF
	Jan	a conduit	[Charles] _{SN} [à [Anvers] _{SN}] _{SP}

Nous faisons remarquer qu'il s'agit non pas d'un ordre préférentiel mais obligatoire. Afin de contrôler la variable de la complexité qui pourrait éventuellement intervenir dans (39a)-(39b), voir (40a)-(40b).

(40a)	ZT	P	ZF
?	Jean	a conduit	[à [Anvers] _{SN}] _{SP} [la fille [de [sa belle-sœur] _{SN}] _{SP}] _{SN}
(40b)	ZT	P	ZF
	Jean	a conduit	[la fille [de [sa belle-sœur] _{SN}] _{SP}] _{SN} [à [Anvers] _{SN}] _{SP}

Il s'avère que le COD précède le CCD, même s'il est plus complexe que ce dernier (2 enchâssements et 1 enchâssement respectivement). Seul l'ordre COD-CCD reste acceptable. Par conséquent, nous émettons l'hypothèse qu'en cas de rhématisation de *la fille de sa belle-sœur* ou de *à Anvers* le seul ordre possible est COD-CCD.

Quant au néerlandais, l'ordre préférentiel devrait être COD-CCD, puisque l'hypothèse est qu'en l'occurrence le paramètre sémantique prime sur le paramètre syntaxique. Voir (41a)-(41b).

(41a)	ZT	P1	ZM	P2	ZF
*	Jan	heeft	[naar [Antwerpen] _{SN}] _{SP} [Karel] _{SN}	gebracht	
(41b)	ZT	P1	ZM	P2	ZF
	Jan	heeft	[Karel] _{SN} [naar [Antwerpen] _{SN}] _{SP}	gebracht	

Nous notons de nouveau qu'il s'agit non pas d'un ordre préférentiel mais obligatoire. Contrôlons une nouvelle fois la variable de la complexité. Voir (42a)-(42b).

(42a) ZT P1 ZM
 * Jan heeft [naar [Antwerpen]_{SN}]_{SP} [de dochter [van [zijn schoonzus]_{SN}]_{SP}]_{SN}
 P2 ZF
 gebracht

(42b) ZT P1 ZM
 Jan heeft [de dochter [van [zijn schoonzus]_{SN}]_{SP}]_{SN} [naar [Antwerpen]_{SN}]_{SP}
 P2 ZF
 gebracht

Nous observons que l'acceptable (42b) contient un COD complexe précédant un CCD moins complexe (2 et 1 enchâssements respectivement). Nous en concluons que conformément à ce qui précède, le Principe de Complexité ne semble pas influencer sur les ordres sous examen.³²

5. DISCUSSION

La question est enfin de savoir comment expliquer les divergences observées entre le néerlandais et le français à l'égard de la linéarisation du CCD. Ou encore, pourquoi, en l'occurrence, le paramètre sémantique semble l'emporter en néerlandais, alors qu'en français, le paramètre pragmatique paraît prépondérant en cas d'un prédicat comme *parti*, et le paramètre syntaxique en présence de prédicats tels que *allé* et *conduit*. De plus, le Principe de Complexité est à même d'influer sur la linéarisation du CCD. Notre hypothèse est que ces divergences sont liées au niveau suprasegmental de l'énoncé. Le néerlandais est une langue à accent de mot fixe: toute unité lexicale polysyllabique porte un accent non déplaçable sur une de ses syllabes. L'accent de phrase non contrastif, évoqué brièvement ci-dessus, parasite un des accents de mot présents. Il en résulte que l'accent de phrase est potentiellement mobile, même s'il se trouve en fin de zone médiane, immédiatement avant le second pôle, hors situation d'énonciation explicitée (Haeseryn et al. 1997: 1238–1239; Hiligsmann et Rasier 2006: 155–164). Voir (28a), repris ici sous (43), où la première syllabe de *Antwerpen* porte l'accent de phrase.³³

(43) ZT P1 ZM P2 ZF
 Ik ben gisteren naar **Antwerpen** gegaan

32 Ceci étant observé, il serait probablement imprudent de l'exclure totalement. En effet, nous notons la différence entre l'inacceptable (39a) contenant un COD simple et un CCD complexe (0 enchâssement et 1 enchâssement respectivement) et le discutabile (40a), abritant un COD complexe et un CCD simple (2 enchâssements et 1 enchâssement respectivement).

33 Lorsque la zone médiane ne contient qu'un syntagme, celui-ci porte l'accent de phrase: *Ik ben gisteren gegaan* (j'y suis allé hier). En cas d'une zone médiane vide, l'accent de phrase est porté sur le reste verbal: *Ik ben gegaan* (j'y suis allé) (Hiligsmann et Rasier 2006: 159).



Ainsi, ce dernier permet-il de marquer le rhème, i.e. la partie hautement informative de l'énoncé. Grâce à la mobilité de l'accent de phrase, la rhématisation d'un complément, en présence d'un CCD thématique, passe comme nous l'avons montré ci-dessus par un déplacement de l'accent de phrase non contrastif vers l'avant. Voir (44)B-(44)C où l'accent de phrase se situe respectivement au début de la zone médiane, voire en zone de tête.

- (44) A. **Wanneer** is hij naar Antwerpen vertrokken?³⁴
 Quand est il PRE parti
 "Il est parti quand pour Anvers?"
- ZT P1 ZM P2 ZF
 B1 Hij is **gistermiddag** naar Antwerpen vertrokken
 RHEME THEME
 il est hier après-midi PRE parti
 "Il est parti hier après-midi pour Anvers»
- ZT P1 ZM P2 ZF
 B2 **Gistermiddag** is hij naar Antwerpen vertrokken
 RHEME THEME
 hier après-midi est il PRE parti
 "Il est parti hier après-midi pour Anvers»

Or, Magnus (2004: 34-35) montre, entre autres, à travers le test de la négation que le français possède une structure pragmatique bien moins flexible. Il s'avère que la négation ne peut porter que sur le prédicat verbal ou sur les syntagmes occupant la zone finale. Voir également Muller (2008: 110). Comparer (45)-(48).

- (45) ZT P ZF
 Marie n' est pas **allée** chez le médecin [Elle est **restée** à la maison]
- (46) ZT P ZF
 Marie n' est pas allée **chez le médecin** [Elle est allée **chez le dentiste**]
- (47) ZT P ZF
 * **Marie** n' est pas allée au marché [c'est **Pierre** qui y est allé]
- (48) ZT P ZF
 * **Ce matin**, Marie n' est pas allée au marché [Elle y est allée **hier**]

Dans (45)-(46), la négation porte respectivement sur le prédicat verbal *allée* et le SP *chez le médecin*. En (47)-(48), par contre, la négation ne saurait porter sur *Marie* ou *ce*

³⁴ Dans les questions introduites par un pronom interrogatif, le dernier remplit la fonction de rhème, hors situation d'énonciation explicite. (Hilgsmann et Rasier 2006: 162).



matin. A cet égard, Van Valin et LaPolla (1997: 212) notent qu'en français la rhématisation ne concerne ni le sujet préverbal, ni les syntagmes précédant ce dernier. Afin de rhématiser par exemple le sujet, une construction périphrastique s'impose. Voir (49) où *Pierre* se trouve en zone finale de la principale.

(49) ZT P ZF
 C' est **Pierre** qui est allé au marché [Personne d'autre n'y est allé]

En outre, il est généralement admis que le français possède un accent de mot fuyant (Matte 1982: 40-41, Stridfeldt 2005: 54-55). Contrairement au néerlandais, la place de celui-ci n'est en effet pas distinctive dans la mesure où une accentuation différente ne saurait modifier la sémantique de l'unité lexicale, ni la rendre inintelligible. Au niveau de la linéarisation, l'accent du mot est écrasé par l'accent du groupe, dit rythmique.³⁵ Seule la dernière syllabe de celui-ci est accentuée (Stridfeldt 2005: 55). Chaque groupe composant l'énoncé portant cet accent, l'accent de phrase n'apparaît que de manière marginale. Aussi, en règle générale, le français recourt-il à la structure pragmatique stricte susmentionnée afin de marquer la fonction 'rhème' positionnellement, i.e. en zone finale. En résumé, voir le schéma 7, où les caractères en **gras** désignent l'accent de phrase.

	ZT	P1	ZM	P2	P	ZF
néerlandais	thème thème thème rhème	∅	thème thème thème rhème thème thème	rhème thème thème thème		∅
français	thème				thème thème rhème	thème rhème rhème thème thème thème

SCHÉMA 7. Type de langue et type de marquage du thème et du rhème

6. CONCLUSIONS

L'objectif de ce travail était d'apporter une réponse, nécessairement provisoire, à la question de savoir si le Principe d'Inhérence, intervenant en fin de zone médiane néerlandaise, interviendrait en début de zone finale française. A travers une analyse de trois prédicats de mouvement néerlandais et de leurs pendants français, projetant chacun un CCD, nous avons émis plusieurs hypothèses de linéarisation, hors et en situation d'énonciation explicitée. Procédons enfin à une formulation globale de celles-ci sous la forme de deux hypothèses de base. Voir le schéma 8, où les cases occupées sont numérotées.

35 Léon définit le groupe rythmique comme: «(...) un groupe de mots qui représente une idée. Il forme une unité de sens» (1992:130).



		ordre				
		<i>parti</i>	<i>allé</i>	<i>conduit</i>	<i>vertrokken gegaan</i>	<i>gebracht</i>
valence	syntaxique		p CCD-CCT 3	COD-CCD 7		
	sémantique				CCT-CCD 10	COD-CCD 13
complexité		CCD ↔ CCT 1a p CCT- CCD 1b	CCD ↔ CCT 4			
visée com.	thème-rhème	CCD/CCD ↔ CCT 2	CCD/CCD ↔ CCT 5	COD- CCD/ CCD 8	CCT- CCD/ CCD 11	COD- CCD/ CCD 14
	rhème-thème		CCT ↔ CCD/CCD 6	COD- CCD/ CCD 9	CCT- CCD/ CCD 12	COD- CCD/ CCD 15

SCHÉMA 8. Hypothèses sur la linéarisation du CCD en néerlandais et en français

Premièrement, le néerlandais se caractérisant par l'accent de phrase non contrastif et mobile possède une structure pragmatique souple. Le marquage de la fonction 'rhème' passe par le positionnement du syntagme rhématisé immédiatement avant le second pôle, sous l'accent de phrase non contrastif ou, le cas échéant, par un déplacement de ce dernier vers l'avant de l'énoncé, si la place précédant le second pôle est occupée par un CCD en fonction de thème (cases 11, 12, 14, 15). Il en résulte que le Principe d'Inhérence, ayant recours à une position fixe, a toute latitude de se déployer en fin de zone médiane. Ainsi le CCD, s'identifiant à un complément inhérent, est-il nécessairement adjacent au second pôle (cases 10, 13).

Deuxièmement, le français qui possède l'accent de groupe, écrasant l'accent de mot fuyant, recourt à une structure pragmatique stricte afin de marquer positionnellement la fonction 'rhème'. Ainsi, un complément rhématisé se place-t-il en zone finale. Dans le cas d'un prédicat tel que *parti*, ne lexicalisant pas obligatoirement son CCD, ce dernier est essentiellement soumis au Principe de Visée Communicative. Celui-ci semble en effet écraser le Principe de Complexité. Le rhème est placé en fin de zone finale après le thème qui, lui, est adjacent au pôle verbal (case 2). La conséquence en est que le Principe d'Inhérence étant basé sur une position fixe au sein de cette zone, i.e. l'adjacence au pôle verbal, est inopérable. Notons, toutefois, qu'hors situation d'énonciation explicitée, l'ordre CCT-CCD semble préférentiel en cas d'un CCD plus complexe (cases 1a, 1b). Quant à un prédicat comme *allé*, lexicalisant nécessairement son CCD, il est soumis au Principe de Valence, i.c. le paramètre syntaxique. Le CCD précède préférentiellement le CCT en zone finale, puisqu'il entretient une relation syntaxique stable avec le prédicat, contrairement au CCT (case 3). En outre, le Principe de Complexité est susceptible d'intervenir, les ordres CCD-CCT et CCT-CCD étant tous deux acceptables en cas d'inégale complexité (case 4). Les

effets de ce Principe semblent néanmoins indécélables lors d'une mise en situation d'énonciation de nature interrogative, comme le semblent être ceux du Principe de Visée Communicative. L'hypothèse est que ce dernier entre en conflit avec le Principe de Valence, i.e. le paramètre syntaxique. Il en résulte qu'en zone finale le rhème est à même de précéder le thème (cases 5, 6). Enfin, le CCD d'un prédicat tel que *conduit* projetant, entre autres, un COD est encore soumis au même paramètre. Le CCD entretenant une relation syntaxique instable avec *conduit* succède obligatoirement au COD qui, lui, est relié au prédicat de manière stable (case 7). La conséquence en est que les Principes de Complexité en de Visée Communicative n'entrent pas en ligne de compte (cases 8, 9).

Quant aux pistes de recherche future, elles sont multiples. Ici, nous en retiendrons trois. Il est à notre avis indispensable d'élargir le corpus de verbes de mouvement afin d'infirmier ou, dans le meilleur des cas, d'affiner les deux hypothèses. Ensuite, il est nécessaire d'approfondir l'examen du comportement positionnel du CCD en présence d'autres compléments que ceux de temps, notamment le COD. Enfin, une étude phonologique contrastive néerlandais-français s'impose car, comme nous avons essayé de le montrer, les niveaux suprasegmentaux divergents nous permettront sans aucun doute de mieux comprendre la linéarisation dans les deux langues des constituants de l'énoncé.

BIBLIOGRAPHIE

- Aussant, E. (2008) La grammaire de Pānini: quand la conscience linguistique d'un grammairien devient celle de toute une communauté. *Revue roumaine de linguistique* LIII/4, 377–387.
- Behaghel, O. (1909) Beziehungen zwischen Umfang und Reihenfolge von Satzgliedern. *Indogerm. Forschungen* 25, 110–142.
- Builles, J.-M. (1998) *Manuel de linguistique descriptive*. Anvers: Nathan Université.
- De Jong, F. (1988) *Betekenis en taalstructuur. Inleiding in de formele semantiek*. Dordrecht: Foris Publications.
- Delort, L. (2003) Structure communicative du discours: étude pour la génération automatique de textes. *Actes de la Rencontre des Etudiants Chercheurs en Informatique pour le Traitement Automatique des Langues*, actes en ligne de RECITAL, 449–458.
- Dik, S. (1997) *The Theory of Functional Grammar*. Deux volumes. Berlin: Mouton de Gruyter.
- Firbas, J. (1998) On some basic issues of the theory of Functional Sentence Perspective V. *Sborník prací filozofické fakulty brněnské univerzity* S 4, 11–32.
- Gardes Tamines, J. (2013) *L'ordre des mots*. Paris: Armand Colin.
- Geerts, G. et H. Heestermans (1992) *Groot Woordenboek der Nederlandse Taal* Utrecht-Antwerpen: Van Dale Lexicografie.
- Gerdes, K. et S. Kahane (2006) L'amas verbal au cœur d'une modélisation topologique du français. In: Gerdes, K. et C. Muller (éds.) *Ordre des mots et topologie de la phrase française*. Numéro spécial de *Linguisticae Investigationes* 29/1, 75–89.
- Graffi, G. (2001) *200 Years of Syntax. A critical survey*. Amsterdam — Philadelphie: John Benjamins B.V.
- Haegeman, L. (1994) *Introduction to Government and Binding Theory*. Oxford and Cambridge-Massachusetts: Blackwell Publishers.
- Haeseryn, W. (2009) Samenwerkende of concurrerende woordvolgordeprincipes? Reactie op: Frank Jansen, Het middenstuk



- in stukjes'. *Nederlandse Taalkunde* 14/2, 192-196.
- Haeseryn, W. et al. (1997) *Algemene Nederlandse Spraakkunst*. Groningen-Deurne : Martinus Nijhoff-Wolters Plantyn.
- Hagège, C. (1985) *L'homme de paroles. Contribution linguistique aux sciences humaines*. Anvers : Fayard.
- Hengeveld, K. et J. L. Mackenzie (2008) *Functional Discourse Grammar. A Typologically-Based Theory of Language Structure*. Oxford : Oxford University Press.
- Hilgsmann, P. et L. Rasier (2006) *Uitspraakleer Nederlands voor Franstaligen*. Waterloo : Wolters Plantyn.
- Jansen, F. (2009a) Het middenstuk in stukjes. Een onderzoek op basis van een corpus naar de werkzaamheid van grammaticale en communicatieve woordvolgordeprincipes in journalistieke teksten. *Nederlandse Taalkunde* 14/2, 172-191.
- Jansen, F. (2009b) Wat is de verhouding tussen het syntactisch principe en het inherentieprincipe? *Nederlandse Taalkunde* 14/2, 197-200.
- Léon, P. (1992) *Phonétisme et prononciations du français*. Paris : Armand Collin.
- Robert, P. (1974) *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*. Paris : Société du Nouveau Litté.
- Levelt, W. (1973) *Formele grammatica's in linguïstiek en taalpsychologie. Tome III*. Deventer : Van Loghsum Slaterus.
- Magnus, I. (2004) *Comparaison de la position des circonstants dans la phrase en français et en néerlandais. Etude syntaxique, sémantique et pragmatique*. Doctorat, Katholieke Universiteit Leuven.
- Martinet, A. (1980) *Éléments de linguistique générale*. Paris : Armand Colin.
- Matte, E. J. (1982) *Histoire des modes phonétiques du français*. Genève : Droz.
- Mérigot, P. (2010) *L'influence de l'ordre des mots sur l'impact des messages publicitaires : une exploration des effets de la loi du second lourd*. Doctorat, Université Paris-Dauphine.
- Muller, C. (2008) *Les bases de la syntaxe. Syntaxe contrastive Français-Langues voisines*. Bordeaux : Presses Universitaires de Bordeaux.
- Nieuwborg, E. (1968) *De distributie van het onderwerp en het lijdend voorwerp in het huidige geschreven Nederlands in zijn A.B.-vorm*. Antwerpen : Plantyn.
- Oppentocht, L. (1999) *Lexical semantic classification of Dutch verbs*. Utrecht : LED.
- Pekelder, J. (2002) *Décodage et interprétation. Ordres linguistique, iconique et pragmatique en néerlandais contemporain*. Louvain-la Neuve : Peeters.
- Pekelder, J. (2015) Le Principe d'Inhérence revisité. Linéarisation des compléments d'objet direct et de direction en néerlandais. *Travaux linguistiques du Cerlico* 28, 155-166.
- Pollock, J.-Y. (1998) *Langage et cognition*. Paris : PUF.
- Radimský, J. (2012) Vers une description des prédicats analytiques. *La linguistique* 48/1, 51-81.
- Stallings, L. M. et al. (1998) Phrasal Ordering Constraints in Sentence Production: Phrase Length and Verb Disposition in Heavy-NP Shift. *Journal of Memory and Language* 39/3, 392-417.
- Stridfeldt, M. (2005) *La perception du français oral par des apprenants suédois*. Skrifter från moderna språk 19, Institutionen för moderna språk Umeå universitet.
- Tesnière, L. (1959) *Éléments de syntaxe structurale*. Paris : Klincksieck.
- Van Belle, W. et al. (2011) *Nederlandse grammatica voor Franstaligen*. KUL, consultable sur : http://www.ling.arts.kuleuven.be/NGF_N/NGF_NL.htm. Dernière mise à jour: le 19 décembre 2011.
- Van der Horst, J. (1995) *Analytische taalkunde*. Groningen : Martinus Nijhoff.
- Van Valin, R. et R. LaPolla (1997) *Syntax: Structure, Meaning, and Function*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Van Wijk, C. (2008) *Toetsende statistiek. Basistechnieken. Een praktijkgerichte inleiding*

voor onderzoekers van taal, gedrag en
communicatie. Bussum : Coutinho.

Wasow, T. (1997) Remarks on grammatical
weight. *Language Variation and Change* 9,
81-105.

Yamashita, H. et F. Chang (2001) “Long before
short” preference in the production of a head-
final language. *Cognition* 81, 45-55.



Jan Pekelder

Faculté des Lettres de Sorbonne Université
108, boulevard Malesherbes, 75017 Paris, France

Department of German Studies, Faculty of Arts, Charles University
nám. J. Palacha 2, 116 38 Praha 1, Czech Republic
jan.pekelder@gmail.com